



FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025
ATELIERS D'INITIATION A LA PRATIQUE THEÂTRALE
THÉÂTRE À ZÈBRES, 26 RUE DU CHÂTEAU, ROUBAIX

Les ateliers de la saison 2024-2025 débuteront la semaine du 16 septembre 2024 et se termineront après les représentations de fin mai - début juin 2025.

Date de l'inscription : Nom : Prénom :
Nom du responsable légal s'il y a lieu :
Date et lieu de naissance de l'élève :
Adresse complète (obligatoire) : Ville :
e-mail (écrire distinctement) :
Portable (obligatoire) : Autre portable en cas d'urgence (obligatoire) :

Inscription aux ateliers : cochez la case correspondante

- atelier enfants « 7/9 ans » (jeu et texte) le mercredi de 13H30 à 15H00 (1H30)
 atelier enfants « 10/13 ans » (jeu et texte) le mercredi de 15H15 à 16H45 (1H30)
 atelier pré-ados « 14/16 ans » (jeu et texte) le mercredi de 17H00 à 18H30 (1H30)
 atelier adultes débutants à partir de 17 ans (jeu et texte) le jeudi de 19h à 21h (2H00)
 atelier adultes intermédiaires (jeu et texte) le lundi de 19H à 21H (2H00) + un week-end
 atelier adultes initiés (jeu et texte) le mardi de 19H à 21H (2H00) + un week-end

Justificatif de ressources pour les situations particulières ouvrant droit au tarif réduit :

- Attestation RSA de la CAF Carte Pôle Emploi Avis de non-imposition 2024
 Livret de famille pour 3 enfants à charge Carte Etudiant

Ateliers	Tarif plein	Tarif réduit
Enfants 7/9 ans, 10/13 ans	210€ + 15 € d'adhésion	170 € + 15 € d'adhésion
Pré-ados 14/16 ans	210€ + 15 € d'adhésion	170 € + 15 € d'adhésion
Adultes débutants	255€ + 15 € d'adhésion	195 € + 15 € d'adhésion
Adultes intermédiaires	270 € + 15 € d'adhésion	210 € + 15 € d'adhésion
Adultes initiés	320€ + 15 € d'adhésion	265€ + 15 € d'adhésion

Une adhésion de soutien est possible si vous le désirez, renseignez-vous.

REGLEMENT INTERIEUR A LIRE IMPERATIVEMENT AVANT TOUT COMMENCEMENT D'ACTIVITE :

Les frais d'inscription sont dus à chaque début de saison, lors de l'inscription ou de la réinscription.

Facilités de règlement : Nous acceptons le règlement en 4 chèques maximum datés du jour de l'inscription que nous encaissons en 4 fois fins septembre, octobre, novembre et décembre. Aucune inscription incomplète ne sera acceptée. Les cours ne pourront être dispensés à toute personne dont l'inscription ne serait pas complète.

Adhésion annuelle : aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter 15 € d'adhésion à notre association par personne inscrite, comprenant l'assurance. L'adhésion est obligatoire.

Tarif dégressif pour les familles : réduction de 15 euros dès la seconde inscription et pour les suivantes. **Parrainage :** réduction de 15 euros pour le parrain. Le parrain et le parrainé doivent être présents lors des inscriptions.

Règlement : les présentations publiques du travail ont lieu à chaque fin de saison et sont obligatoires pour chaque élève. En 2025, ces présentations auront lieu fin mai et début juin. Il est recommandé à chacun d'aller voir les autres groupes présenter leur travail. Chaque groupe présentera 2 fois son travail sur un weekend excepté les 4/6 ans et 7/9 ans qui ne le présenteront qu'une fois en raison de leur jeune âge. **Les textes doivent être lus** au moins un mois avant les présentations publiques sans quoi les élèves ne seront pas acceptés sur scène le jour de la présentation. Un élève qui ne connaît pas son texte est un comédien dans l'embarras sur scène tant pour lui-même que pour ses camarades de jeu. Il est demandé à chaque adhérent d'user paisiblement et avec respect des lieux et équipements qui lui sont mis à disposition durant toute la saison. Des sorties spectacles adaptés à chaque âge pourront être organisées par la Compagnie pour les adhérents chaque saison, il est vivement conseillé à chacun d'y participer dans l'intérêt de son travail en atelier. Les tarifs de ces sorties seront fixés par les structures qui accueillent les spectacles en fonction du nombre de participants. Toute place payée ne pourra être remboursée. **Un exemplaire de cette fiche signée vous est remis ce jour.**

Droit à l'image : J'accepte de figurer / ou que mon enfant figure sur les photographies prises par la Compagnie dans le cadre des ateliers et des présentations publiques, et accepte que ces images puissent apparaître sur le site internet, dans la presse et sur les documents de communication et réseaux sociaux. (**raier la mention inutile*).

Signature obligatoire (celle du responsable légal pour les inscriptions d'enfant) :